COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 NOVEMBRE 2018

Présents : MM. Alexandra Ardiet, Christophe Demesmay, Edouard Euvrard, Isabelle Hocquemiller, Eliane Poulnot, Isabelle Rebillot, Thérèse Robert, Gérard Thomas
Excusés : MM. Céline Hirchi, Didier Salins, Sandrine Sigonney
Procurations : de Mme Céline Hirchi à Mme Eliane Poulnot, de M. Didier Salins à Mme Alexandra Ardiet et de Mme Sandrine Sigonney à Mme Thérèse Robert
Secrétaire de séance : Mme Eliane Poulnot

******

Le Conseil municipal approuve unanimement le procès-verbal de la réunion du 26 octobre.

******

Préalablement aux sujets inscrits à l'ordre du jour de la séance, l'Association des collectivités pour la maîtrise des déchets et de l'environnement (ASCOMADE) et la Communauté d'agglomération du Grand Besançon (CAGB) présentent aux membres de l'assemblée la réglementation mise en place, de même que les actions menées, afin de sauvegarder la ressource en eau potable d'Arcier.
A titre de rappel, le territoire de Gennes fait intégralement partie du périmètre de captage de cette source qui alimente en eau 52 000 Bisontins.

******

ORDRE DU JOUR

1- Travaux de rénovation thermique de la salle polyvalente : subvention départementale

Afin de compléter le dossier de financement des travaux de rénovation thermique de la salle polyvalente, le Conseil municipal délibère pour solliciter une aide de 25 272,00 € au titre des contrats de territoires 2018-2021 du Département du Doubs.
A l'issue de cette demande, le plan de financement se décompose comme suit :

- coût hors taxes de l'opération (études + travaux) : 435 299,91 €
- subvention départementale : 25 272,00 €
- autres subventions publiques : 240 920,00 €
- fonds libres : 169 107,91 €

2- Echange de terrains avec un particulier

Afin de permettre des régularisations de limites cadastrales en bordure de voirie, l'Assemblée communale valide une proposition d'échange de terrains avec un particulier qui donnera lieu à l'établissement d'un acte administratif. S'agissant d'une transaction qui bénéficie aux deux parties et considérant qu'un acte de ce type ne peut légalement pas être établi sans soulte, il est unanimement décidé que l'échange se face à l'Euro symbolique et à la charge du particulier pour faciliter les opérations comptables.

3- Contrat de location et de maintenance du photocopieur de la mairie

Le contrat de location et de maintenance du photocopieur de la mairie arrivant prochainement à terme, il est décidé de souscrire un nouveau contrat d'une durée de cinq ans avec la société Bourgogne Repro, le tarif proposé par cette entreprise de bureautique se montrant le plus compétitif (114 € hors taxes de location par trimestre et 0.0038 € hors taxes de maintenance par copie).

4- Désignation des coupes forestières de l'année 2019

Les coupes 2019 auront lieu sur les parcelles forestières 28 et 29 pour les résineux et 7, 16 et 17 pour les feuillus.
L'affouage s'effectuera sur les parcelles 19 et 22.

5- Questions diverses

- Suite à la sècheresse de cet été, les taxes foncières payées par la Commune donnent lieu à un dégrèvement partiel (187 € de dégrèvement sur un montant global de 2 417 €).
- Un avenant au contrat de fourniture des repas de cantine est souscrit avec Uzel Cuisine jusqu'à la fin de l'année scolaire sur les mêmes conditions que celles actuellement en vigueur.
- Un chèque de 2 515.85 € émanant de l'assurance couvrant les risques statutaires communaux et correspondant aux indemnités journalières versées à une employée en arrêt maladie en octobre fera l'objet d'un encaissement sur le compte « remboursement de frais de personnel » du budget principal.

******

INFORMATIONS DIVERSES

- **Urbanisme – dossier accepté**

Le 12 novembre : déclaration préalable numéro 025.267.18.C0018 (installation d'une clôture parcelle cadastrée section AA numéro 42 – rue Derrière Laval)

- **Relais familles assistants maternels**

La dernière réunion des Maires du Plateau de Saône a été l'occasion de rappeler aux élus le dispositif du Relais familles assistants maternels (RAM) dont le rôle essentiel (en plus des animations itinérantes pour lequel il est majoritairement connu) consiste à réaliser l'interface administrative entre les parents et les assistants maternels. Pour toutes les questions relatives à la garde des enfants, ce relais constitue donc l'interlocuteur privilégié sur le Plateau.

- **Bibliothèque municipale**

La Bibliothèque municipale est ouverte à tous ; le prêt est gratuit.

Horaires : lundi 16h00-17h15 et mercredi 8h45-10h30
(Durant les vacances scolaires, la bibliothèque est fermée).

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Chloé Vienny (06.84.84.11.34) pendant les heures d'ouverture.

Vous y trouverez : un coin BD, enfants, ados, adultes ; des romans, livres pour enfants, biographies, livres d'histoires, documentaires (dessins, cuisine, bricolage, voyage …), ouvrages sur la Franche Comté, livres à gros caractères…

- **Déchetterie**

La route qui mène à la déchetterie de Saône ressemble souvent elle-même à une pseudo-déchetterie… Il se montre visiblement indispensable que chacun de nous ait à l'esprit la nécessité de sangler (voire de couvrir) les déchets transportés à l'aide d'une remorque.

- **Tournée du Père Noël**

Le Comité des Fêtes recevra le Père Noël pour sa tournée dans le village à la rencontre des enfants et de leurs parents le :

vendredi 21 Décembre 2018.

Comme les autres années il distribuera des papillotes aux enfants et du vin chaud sera offert gratuitement aux parents.
La tournée débutera à 18 h au carrefour rue des Vignes / rue du Groseiller et se poursuivra par plusieurs arrêts dans le village.
Il vous suffira de tendre l'oreille pour entendre le son des cloches et des chants de Noël et venir à notre rencontre.
Nous serons heureux de vous accueillir.

- **Dénomination de la salle polyvalente**

Comme spécifié sur le compte-rendu de sa réunion du mois d'octobre, le Conseil municipal a souhaité donner un nouveau nom à notre salle autre que « salle polyvalente ». Il avait été spécifié que, dans un premier temps, l'ensemble de la population Gennière serait consultée afin de faire des propositions.
Il est demandé aux administrés intéressés qu'ils adressent leurs propositions en mairie (maximum trois par personnes) avant le 31 décembre 2018.
Il vous sera demandé de justifier vos choix afin d'en connaître leur origine et d'être en mesure de comparer leur pertinence.
Ceux-ci pourront être directement adressés en mairie (oralement auprès du secrétaire ou par papier) ou via le site Internet de la Commune.
Les propositions seront ensuite soumises au vote des habitants sous forme de « sondage ». Celui-ci se déroulera entre le 1er et le 31 janvier 2019.
En vous remerciant par avance de votre participation active.

******

La prochaine réunion du Conseil municipal est programmée le jeudi 10 janvier à 20h00.

Propositions de noms pour la salle polyvalente + explications (à retourner en mairie avant le 31/12) :

1- ……..

2- ……..

3- ……..

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT
de la population 2019

Répondez sur internet, c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr
Du 17 janvier au 16 février 2019

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Insee & votre commune

n° imprimé : 195 PARTIES PRENANTES

7 Décembre 2018

L'association Les Galopins & l'école de GENNES vous donnent RDV

Marché de Noël

A partir de 18h30:

Lecture d'un conte (salle des caves), suivi d'un marché de noël (salle de motricité).

Nombreux stands à découvrir:

Gourmandises, décorations et créations des enfants. Vin chaud & tartines chaudes

Distribution des commandes de mont d'or et saucisses.

7 Décembre 2018

L'association Les Galopins & l'école de GENNES vous donnent RDV

Marché de Noël

A partir de 18h30:

Lecture d'un conte (salle des caves), suivi d'un marché de noël (salle de motricité).

Nombreux stands à découvrir:

Gourmandises, décorations et créations des enfants. Vin chaud & tartines chaudes

Distribution des commandes de mont d'or et saucisses.